



La lettre du Collège de France

24 | décembre 2008
La Lettre n° 24

Claude Lévi-Strauss : un parcours dans le siècle

Colloque organisé par le Collège de France, l'École des hautes études en sciences sociales et l'École pratique des hautes études 25 novembre 2008

Philippe Descola



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lettre-cdf/661>

DOI : 10.4000/lettre-cdf.661

ISBN : 978-2-7226-0114-7

ISSN : 2109-9219

Traduction(s) :

Claude Lévi-Strauss: a Career spanning a century - URL : <https://journals.openedition.org/lettre-cdf/769> [en]

Éditeur

Collège de France

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2008

Pagination : 38-40

ISSN : 1628-2329

Référence électronique

Philippe Descola, « Claude Lévi-Strauss : un parcours dans le siècle », *La lettre du Collège de France* [En ligne], 24 | décembre 2008, mis en ligne le 15 novembre 2010, consulté le 17 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/lettre-cdf/661> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lettre-cdf.661>

Tous droits réservés

CLAUDE LÉVI-STRAUSS : UN PARCOURS DANS LE SIÈCLE

Colloque organisé par le Collège de France, l'École des hautes études en sciences sociales et l'École pratique des hautes études
25 novembre 2008

En cette dernière semaine de novembre 2008, Claude Lévi-Strauss fête son centième anniversaire. C'est là un événement d'ordre privé qui n'offre pas matière à célébration au-delà du cercle de ceux qui lui portent admiration, affection ou amitié. Mais si cette date signale la longévité de la personne, elle est aussi un symbole de la longévité d'une œuvre qui a marqué de son empreinte la plus grande part d'un long XX^e siècle. La première publication de Claude Lévi-Strauss date en effet de 1926. C'est une mince brochure sur Gracchus Babeuf publiée à Bruxelles par la maison d'édition du parti ouvrier belge et écrite par

un étudiant socialiste de dix-huit ans qui critique le droit de propriété, exalte les utopies communistes du XVIII^e siècle et laisse transparaître une admiration pour Rousseau dont toute son œuvre postérieure est imprégnée. La dernière publication de Claude Lévi-Strauss remonte à quelque mois à peine : c'est la réunion dans un volume de la Bibliothèque de la Pléiade d'une partie de son œuvre, suite à un choix qu'il a lui-même effectué et qui lui a fourni l'occasion de réviser les développements du chapitre 8 de *La Pensée sauvage* concernant Auguste Comte. Il attribue à ce dernier le mérite d'avoir, tout comme lui, cherché à atténuer la séparation entre raisonnement logique et expression de la sensibilité et découvre même dans les pages tardives du *Système de politique positive* un pressentiment de ce que la 'pensée sauvage' (le fétichisme dans les termes de Comte) est, ainsi qu'il l'affirme lui-même, une dimension de toute pensée, même celle que la science a domestiquée. Bref, entre ces deux dates, celle de la réflexion sur Babeuf et celle de la réflexion sur Comte, 80 ans se sont écoulés ; 80 ans ponctués par une trentaine de livres et plus de quatre cents articles qui ont refondé l'anthropologie en France et l'ont orientée ailleurs vers des voies nouvelles ; 80 ans de réflexions sur la nature de la vie sociale, sur le destin des peuples, sur le procès de connaissance ou sur l'émotion esthétique, réflexions que nous commençons à peine à mettre en valeur et dont quelques philosophes se sont maintenant emparés afin d'en examiner les conséquences dans l'ordre d'un remaniement des concepts dont nous nous servons pour comprendre le monde et sa chatoyante diversité. Bref, cette semaine du centième anniversaire de Claude Lévi-Strauss offrait l'oc-

casion de revenir sur le parcours intellectuel d'un auteur qui est devenu un classique bien avant de 'revenir dans la Pléiade' et dont les contributions, pour attachées qu'elles puissent être à une austérité scientifique sans concession, ont néanmoins su séduire un lectorat beaucoup plus vaste que les savants auxquels elle était destinée.

Il y avait mille manières d'envisager ce parcours et aucune d'entre elles ne lui aurait pleinement rendu justice. Celle qui fut choisie pour ce colloque avait pour ambition de proposer une sorte de coupe géologique des différents types de matériaux que Claude Lévi-Strauss a apportés à la pensée au fil du temps. Ces matériaux, il les a extraits au premier chef de l'ethnographie, en particulier de l'ethnographie d'une région du monde où sa vocation s'est fortifiée dans l'expérience de terrain et dont il connaît admirablement les habitants autochtones pour avoir lu sur eux à peu près tout ce qu'il était possible de lire. On s'est donc inévitablement intéressé aux effets que l'anthropologie lévi-straussienne a exercés sur la connaissance des Indiens d'Amérique du Sud et d'Amérique du Nord, et aussi au rôle majeur qu'ont joué les particularismes culturels de ces derniers dans la définition des problèmes que cette anthropologie a cherché à résoudre.

Mais cette gourmandise pour les faits, cette attention méticuleuse à la complexité du réel, cet appétit pour les singularités parfois étranges qui donnent une saveur incomparables à des institutions, des techniques, des récits, c'est tout autour du monde que Claude Lévi-Strauss leur a donné libre cours, car c'est tout autour du monde qu'il a voulu que l'ethnographie fasse sens en replaçant des données



Pr Philippe Descola

en apparence sans liens entre elles au sein de subtiles, et parfois grandioses, constructions analytiques. Ces constructions permettaient non seulement de rendre compte de traits ethnographiques parfois énigmatiques du fait des relations qu'ils entretiennent au sein d'un modèle, mais elles contribuaient aussi souvent, ce faisant, à apporter un éclairage nouveau sur un aspect de la condition humaine négligé en Occident. Les questions que l'anthropologie structurale a voulu résoudre ne sont donc pas spécifiquement américaines ; du statut des liens d'affinité en Mélanésie à la logique des systèmes de mariage dans les hautes terres de Birmanie, en passant par le symbolisme de la chasse aux têtes en Indonésie ou les effets de la filiation cognatique en Afrique, il y a peu de problèmes classiques de l'ethnologie que Lévi-Strauss n'ait pas abordés, de ces problèmes dont la discussion anime la communauté savante au jour le jour et qui donnent à celle-ci le sentiment d'une identité partagée. C'est de cela aussi qu'il convenait de parler dans ce colloque.

Claude Lévi-Strauss est tout particulièrement reconnu par les anthropologues pour ses contributions dans deux domaines-clés de la discipline qu'il a bouleversés de fond en comble : que l'on soit ou non d'accord avec lui – et il ne s'agit d'ailleurs jamais dans la plupart des cas que d'accords ou de désaccords partiels –, il est devenu impossible de ne pas se situer par rapport à lui lorsque l'on aborde l'étude des systèmes de parenté et l'étude des mythes. Il a révolutionné l'approche des premiers en développant une théorie des systèmes de mariages, en les ordonnant de façon systématique et en examinant leurs effets structurants sur d'autres aspects de la parenté, par contraste avec des perspectives antérieures,

à l'époque d'ailleurs très peu connues en France, qui mettaient l'accent plutôt sur les fonctions socialement structurantes des divers types de filiation et sur l'organisation de l'espace social au moyen des nomenclatures de parenté. Quant aux mythes, la manière qu'il a mis au point pour les aborder était tellement nouvelle, tellement à l'encontre de ces habitudes que les spécialistes du folklore et de la littérature orale avaient prises pour traiter des documents de ce genre que, jusqu'à ce jour, bien peu sont ceux qui se sont risqués à le suivre dans la voie qu'il a tracée. C'est que l'analyse structurale des mythes requiert un ensemble de qualités rarement réunies dans une seule personne : une intuition pénétrante des propriétés contrastives offertes par les personnages, les événements et les matériaux mis en scène dans les récits ; un savoir immense concernant non seulement des milliers de mythes originaires de contrées fort diverses, mais encore les caractéristiques propres à la culture et à l'environnement des peuples qui ont produit ces mythes ; enfin l'aptitude à sauter de mythe en mythe en suivant le fil ténu d'un motif, non pas substantif comme dans la mythologie traditionnelle, mais logique, opératoire et en perpétuelle transformation du fait des mutations que la pensée de l'analyste décèle en lui à mesure qu'il se déplace dans l'espace. Ce n'est donc plus le thème du changeling ou de l'origine du feu qui occupe le premier plan, mais telle ou telle façon d'assurer le passage du continu au discontinu ou d'opérer une inversion entre fond et forme. On est loin ici de la typologie formelle des motifs, une entreprise sans doute utile, mais peu génératrice de sens ; on est encore plus loin de la vaine quête d'archétypes dans laquelle tant de mythologues se sont fourvoyés. De fait, tous ceux qui ont lu les quatre volumes des *Mythologiques* n'ont pu

qu'être abasourdis par la virtuosité avec laquelle Lévi-Strauss construisait ses outils et sélectionnait ses objets chemin faisant, comme l'artisan adapte ses instruments et son projet à la nature de la matière qu'il travaille. C'est un art que l'analyse des mythes lorsqu'elle est menée avec cette maîtrise et ce brio, mais un art si difficile qu'il est à peu près impossible à émuler. Il était ainsi inévitable de parler de mythes et de parenté.



Pr Pierre Corvol

On sait que la réflexion sur l'art constitue une dimension fondamentale du projet lévi-straussien, illustrée non seulement par ses analyses des arts amérindiens du Brésil et de l'Amérique du Nord, mais aussi par ses essais sur quelques-unes des grandes œuvres de la peinture, de la musique et de la littérature dont la civilisation occidentale peut légitimement s'enorgueillir. Mais une telle réflexion sur l'art n'est pertinente que parce que chacune des œuvres abordées, aussi modeste et fugace soit-elle, est traitée avec la rigueur du savant cherchant à définir les propriétés qu'il isole, au moyen des outils et de l'érudition de l'ethnologue lorsqu'il s'agit d'images extra-européennes, au moyen des outils et de l'érudition de l'histoire

de l'art lorsqu'il s'agit de Clouet, de Poussin ou de Delvaux. C'est à ce prix seulement qu'une science du style devient possible et que les propriétés d'un objet, d'une image, d'un morceau de musique peuvent éclairer d'autres traits d'une culture avec lesquels elles forment système, leur mise en réseau, et les contrastes qu'elles offrent avec des réseaux analogues dans des cultures voisines, contribuant à mieux faire comprendre comment des sociétés diffèrent entre elles de façon systématique et raisonnée. Bien que la chose soit moins évidente pour un lecteur superficiel de Lévi-Strauss, c'est la même méthode qu'il emploie pour éclairer les choix techniques et économiques, combinaisons possibles dans un répertoire idéal au sein duquel chaque société puise en fonction des ressources qu'elle peut actualiser et des autres choix qu'elle a opérés ailleurs dans le traitement des humains et des non-humains. Et si cette dimension est moins visible dans l'œuvre de Lévi-Strauss, c'est qu'il a choisi de reconduire le vocabulaire de Marx, opérant ainsi une dissociation de droit entre l'étude des infrastructures et l'étude des superstructures, dissociation que toute son œuvre dément pourtant dans les faits. C'est donc aussi d'art et d'économie qu'il fallait traiter.

Enfin, et bien que Lévi-Strauss ait toujours récusé le titre de philosophe, son œuvre possède une portée philosophique qui a rapidement été reconnue et avec laquelle des grands noms de la philosophie du XX^e siècle – Merleau-Ponty, Sartre, Ricoeur, Levinas, Foucault, Deleuze, Althusser ou Derrida, pour ne citer que ses contemporains immédiats – ont engagé un dialogue, souvent passionné, parfois abrupt et presque toujours entaché de malentendus. Sa conception de la vie sociale comme un échange symbolique, sa manière si nouvelle de rendre compte du passage du sensible à l'intelligible, ses vues sur l'histoire et la contingence, cette façon originale de renouveler le kantisme en injectant des acquis de la phénoménologie, tout cela ne pouvait laisser les philosophes indifférents, et c'est donc aussi de philosophie qu'il a fallu parler dans ce colloque.

Nombreux sont ceux qui auraient pu évoquer avec pertinence l'une ou l'autre des questions que je viens de mentionner et il me faut donc réclamer pour le choix que j'ai fait des personnalités invités à s'exprimer dans ce colloque un privilège d'arbitraire, tempéré toutefois par des complicités fort anciennes et surtout par la connaissance de la haute estime que Claude Lévi-Strauss porte à chacun d'entre eux.

J'ai dit il y a peu que Lévi-Strauss était devenu un classique bien avant sa consécration présente. Or, une œuvre classique c'est une œuvre suffisamment dégagée des circonstances historiques de son élaboration pour qu'elle paraisse intemporelle et puisse continuer sans risque d'anachronisme à exercer des effets dans la pensée. En rendant hommage à un grand esprit nous ne le fossilisons pas, nous ne le faisons pas entrer au musée des idées admises, bien au contraire. Nous faisons la part des

ébranlements qu'il a déjà causés et, peut-être et surtout, de ceux que son œuvre va continuer à produire. Eduardo Viveiros de Castro rappelait récemment une formule favorite de Claude Lévi-Strauss : « ce n'est pas tout ». On la trouve notamment à maintes reprises dans les *Mythologiques*, au terme apparent d'un développement généralement éblouissant dans lequel Lévi-Strauss convoque une foule de faits disparates, des trésors d'érudition et une ingéniosité sans pareille afin d'expliquer pourquoi telle espèce de plante ou telle constellation était en rapport avec l'origine des instruments de musique ou la crue des rivières. Chapeau l'artiste ! se disait-on. Et voilà que la formule « ce n'est pas tout » permettait à l'analyse d'embrayer à nouveau, la faisant repartir dans des directions inattendues ; et voilà que le magicien sortait de son mouchoir de nouveaux rapports entre phénomènes, de nouvelles correspondances entre qualités secondaires, faisant surgir sous nos yeux médusés un arc-en-ciel, des sonnaillies, des tempêtes, que saisisse encore. J'aimerais que ce colloque soit placé sous le signe du « ce n'est pas tout », comme une série d'aiguillages branchés sur des voies que Lévi-Strauss a ouvertes et dont nous pourrions explorer les prolongements pour, grâce à lui et avec lui, continuer d'explorer les chemins de l'intelligibilité dont il a indiqué les directions. ■

Pr Philippe Descola



Pr Philippe Descola et Pr Françoise Héritier



Le Collège de France a consacré un numéro hors série de *La Lettre du Collège de France* au centième anniversaire de Claude Lévi-Strauss

(Paris, novembre 2008, 80 p., 8 €).

En vente à l'accueil du Collège de France ou par correspondance :

patricia.llegou@college-de-france.fr